

**Soutenir l'agriculture biologique à
l'échelle humaine
et
la Coopérative de solidarité en
développement durable de
Bellechasse La Mauve**

**Mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire du québécois**

à Montmagny le 29 mars 2007

Collectif présenté par mesdames Natacha Lambert,
Marie-Hélène Noël et
Marie Lacasse

Présentations

Mesdames

Natacha Lambert est agricultrice biologique et présidente de la Coopérative La Mauve,
Marie Lacasse est coordonnatrice et membre fondatrice de la Coopérative La Mauve,
Marie-Hélène Noël est agronome, agricultrice biologique, herboriste et administratrice de la
Coopérative La Mauve.

Collaborateurs

Ce collectif est possible grâce à la participation de...

Mesdames

Marie-Josée Trudel, membre fondatrice de la Coopérative La Mauve,
Nicole Picard, partenaire d'ASC depuis 4 ans.

Messieurs...

Serge Gagnon, agriculteur biologique,
Vincent Frenette, membre fondateur de la Coopérative La Mauve,
Raymond Marquis, boucher à la Coopérative La Mauve et professeur de boucherie.

Présentation du document

Ce mémoire est un **plaidoyer** d'acteurs qui oeuvrent pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement qui ne demandent qu'une chose : **être soutenus**.

Notre mémoire se divise en **trois parties** :

- 1- Volet agriculture**pages 4 à 7
Le soutien de l'agriculture biologique à l'échelle humaine et de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).
- 2- Volet agroalimentaire**pages 5 à 11
Le soutien de la Coopérative La Mauve : un modèle unique et créatif.
- 3- Volet ruralité et développement régional**pages 12 à 13
Le soutien de la relève « sans terre » : l'importance d'agir.
- Bibliographie**page 14

Annexes (pièces jointes au mémoire)

À titre de **complément d'information**, trois documents sont rattachés à ce mémoire.

Annexe 1 : Présentation d'Équiterre et de l'ASC.

Annexe 2 : Rapport annuel 2005 de la Coopérative La Mauve.

Annexe 3 : L'établissement des fiducies foncières agricoles et de leur futur potentiel au Québec : rapport de recherche environnementale 2003.

Bonne lecture.

Volet agriculture

Le soutien de l'agriculture biologique à l'échelle humaine et de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC)

À titre de maraîchers biologiques inscrits dans le réseau québécois de l'ASC, nous croyons qu'il est pertinent de souligner l'**influence** d'une telle agriculture sur son milieu.

L'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), très fréquemment appelée « paniers bio », est un concept qui relie des citoyens et des citoyennes à des fermes biologiques locales via un partenariat de récolte. L'organisme Équiterre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologiques et socialement équitables. L'organisme a développé des projets qui permettent au citoyen et au consommateur de poser des gestes concrets qui auront une incidence positive sur l'environnement et la société. Nous avons joint un document de présentation de l'ASC et d'Équiterre en annexe 1.

Il va sans dire que nous adhérons au travail d'Équiterre dans son esprit et son fonctionnement puisqu'il **s'inscrit dans l'action** et non dans la critique.

L'occupation du territoire et l'entretien du paysage

Selon Équiterre, le réseau de l'ASC est le plus grand réseau du genre au monde. Sur les 508 entreprises agricoles certifiées biologiques dans la province, **20 % font partie du réseau ASC** et près de la moitié des fermes **maraîchères** biologiques québécoises mettent en marché sous cette formule. En 2007, **99 fermes** participent au sein du réseau des projets d'ASC au Québec. De celles-ci, 79 offrent le fruit de leurs récoltes et les viandes de leurs élevages alors que les 20 autres offrent des produits qui peuvent être offerts en commandes additionnelles (ex. : miel, produits de la pomme, fromages, etc.). Équiterre estime qu'environ **26 000 citoyens** seront en lien avec un fermier de famille à travers les **8 700 paniers bio** offerts. Près de 350 points de chute sont établis à travers 13 régions du Québec ¹.

De plus, la majorité des producteurs biologiques de ce réseau participent activement et à leurs frais, à l'amélioration et à l'entretien du paysage comme l'installation et l'entretien de **haies brise-vent**, l'aménagement et l'**entretien des berges**.

¹ Source : <http://www.equiterre.qc.ca/organisme/sallePresse/communiqués.php#20070307>

L'économie d'énergie

La distance parcourue par les aliments eux-mêmes est un enjeu majeur. Dans un système tel que l'ASC, les paniers parcourent en moyenne 150 kilomètres. Pour un panier d'épicerie « standard », la distance moyenne se situe entre 2 400 km et 4 000 km (World Watch Institute)². Par conséquent, la production des aliments en ASC contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La relève agricole

« Selon la Fédération de la relève agricole, deux fermes par jour cessent actuellement leurs activités au Québec. Entre 1981 et 2001, c'est près de 16 000 fermes, surtout de petite taille, qui ont disparu dans la province (Statistique Canada, 2001). La formule ASC permet d'inverser la tendance en **facilitant le démarrage en agriculture** des jeunes entrepreneurs. En effet, seulement quatre hectares peuvent suffire pour le démarrage d'une production en ASC rentable, qui pourra nourrir 210 familles. L'âge des agriculteurs ASC démontre bien le dynamisme de la formule. Dans le réseau, près de **la moitié d'entre eux ont moins de 40 ans** alors que selon le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, il n'y a que 20 % des agriculteurs québécois qui sont âgés de 34 ans et moins »³.

Un nombre significatif de jeunes choisissent de joindre cette forme de mise en marché locale qui répond à **leurs valeurs et leur idée** de ce qu'est vraiment l'agriculture à l'échelle humaine.

La santé et la sécurité alimentaire

Du point de vue du partenaire (le consommateur), l'ASC représente une assurance quant à la **qualité** (biologique) et la **fraîcheur** des aliments puisque ceux-ci sont cueillis et livrés, bien souvent, le jour même. Les partenaires sont prêts à mettre le prix puisqu'ils accordent une grande importance à la **provenance** des denrées consommées (notion de traçabilité). C'est aussi un moyen concret de **refuser la présence des OGM**⁴ dans leur assiette ...

...« considérant les risques sanitaires méconnus à long terme tels que risques d'allergie, l'augmentation de la résistance aux antibiotiques, etc... considérant les risques de la perte de biodiversité, de l'augmentation de l'utilisation des pesticides, de l'apparition d'espèces envahissantes, de l'élimination des insectes et autres organismes bénéfiques »⁵.

Le lien de confiance et d'appartenance au milieu

Il est gratifiant pour nous, agriculteurs et agricultrices biologiques, de constater l'intérêt des partenaires pour nos produits et notre réalité. Les gens s'identifient à notre ferme, nous devenons leur « fermier de famille ». Nous représentons un maillon important de leur alimentation. **Leur assiette porte un nom** et le lien de confiance est très fort. Nous avons, pour ainsi dire, le sentiment **d'être utile à notre communauté**.

² Source : <http://www.equiterre.qc.ca/organisme/sallePresse/communiqués.php#20070307>.

³ Source : idem.

⁴ OGM : Organisme Génétiques Modifiés.

⁵ Source : Guide des produits avec ou sans OGM... pour le droit de savoir, Greenpeace 2004.

« À l'automne, alors que les marchés publics débordent de légumes, je n'ai pas besoin de faire de réserves puisque j'ai mon fermier de famille qui me fournira en légumes biologiques variés durant tout l'hiver... ».

Citation de Mme Nicole Picard,
partenaire ASC de Saint-Vallier de Bellechasse

La sensibilisation à la réalité du bio

Par le biais de corvées et d'activités à la ferme, nous créons des moments d'échanges et de sensibilisation à la réalité d'une production biologique à l'échelle humaine. Nous sommes de réels promoteurs d'une **bonne alimentation** en plus de faire de **l'éducation appliquée**. Des moments simples tel qu'une corvée de désherbage, une récolte d'automne ou encore une simple visite à la ferme sèment chez plusieurs le goût de la nature et le respect qu'elle impose. Ils y constatent aussi toute la somme de travail qu'il y a derrière un seul légume. La notion de temps prend toute sa valeur. Ils sont étonnés de **la rigueur** qu'exige la culture biologique et fiers de s'associer à une agriculture qui **préserve** l'environnement (minimiser l'érosion des sols, le ruissellement et la contamination des eaux par la fertilisation à base de compost).

Et les enfants

Certaines fermes sont en partenariat avec un **centre de la petite enfance** (CPE) de leur localité. Un lien essentiel pour des raisons de **santé et d'éducation**. Alors que les enfants viennent cueillir eux-même leurs légumes à la ferme, ils ne voient plus le frigo de la maison avec les mêmes yeux. **Ils savent maintenant d'où viennent les légumes, comment ils poussent. Ils en connaissent l'odeur et le goût !** Ce précieux moment permet de leur expliquer en des mots simples, l'importance des écosystèmes. Pourquoi les abeilles, les vers de terre, les coccinelles, les hirondelles et les grenouilles ? Des alliés dont on ne peut pas se passer en tant que producteurs biologiques. Cela demande temps et patience. C'est **notre héritage** pour les générations présentes et à venir.

Un geste économique responsable

En terminant, nous soulignons la portée économique du choix d'une alimentation issue de l'ASC et de l'agriculture biologique à l'échelle humaine. Les retombées de ce réseau sont estimées à **3,8 millions de dollars au Québec** selon une étude réalisée en 2006 sur les coûts de production des fermes ASC par Équiterre ⁶. L'adhésion au réseau de l'ASC est un **geste politique** qui conscientise les consommateurs à leur **pouvoir d'achat** et aux répercussions directes et indirectes de ce denier sur la santé, l'agroalimentaire, la ruralité et l'environnement. C'est dans l'action que le changement s'opère.

À ce titre, l'ASC et l'agriculture biologique à l'échelle humaine œuvrent **en amont des problèmes** liés à la dégradation environnementale, à la reconnaissance et la valorisation du métier d'agriculteur, le dynamisme des communautés rurales (appartenance et vitalité) et les problèmes de santé de notre société. Elles établissent une façon de faire plus « durable » qui

⁶ <http://www.equiterre.qc.ca/organisme/sallePresse/communiques.php#20070307>

s'attarde à la source des problèmes et non aux conséquences. Elles rejoignent le sens même du développement durable ⁷.

Nos recommandations

Nous unissons notre voix à celle d'Équiterre pour soumettre les requêtes suivantes :

- a. Éloigner l'agriculture du modèle productiviste. L'agriculture, c'est d'abord et avant tout **nourrir les gens d'un territoire**, d'une communauté donnée ;
- b. Valoriser l'ASC comme un moyen des plus prometteurs pour assurer la **viabilité financière** d'une ferme ;
- c. **Reconnaître et valoriser le rôle des fermes biologiques à l'échelle humaine** dans l'occupation du territoire et pour la santé des communautés ;
- d. Bonifier les mesures d'aides financières gouvernementales et faciliter l'accueil d'étudiants en agriculture à titre de **stagiaire sur les fermes biologiques** à échelle humaine ;
- e. Reconnaître **l'agriculture à temps partiel** et développer des mesures facilitant sa présence et le développement de son plein potentiel (ex : l'accès à une hypothèque sur 25 à 35 ans, mesures parentales adaptées aux réalités agricoles);
- f. **Adapter la Loi sur la Protection du Territoire et des activités agricoles** (morcellement des terres, établissement de résidences) alors que de plus en plus de fermes peuvent démontrer leur viabilité sur des surfaces relativement petites (50 hectares et moins) ;
- g. Tendre vers un financement gouvernemental de la **certification biologique** des producteurs tel qu'on le retrouve ailleurs (États-Unis, France..) ;
- h. Suggérer une **surtaxe sur l'usage des pesticides** servant à financer le secteur du bio;
- i. Préconiser le **principe de précaution pour les OGM**. Ne pas les autoriser tant que les études ne démontrent pas hors de tout doute qu'ils sont sans conséquences négatives pour la santé et l'environnement et par le fait même opter pour **l'étiquetage obligatoire** des produits contenant des OGM ;
- j. Miser sur l'éducation, à tous les niveaux pour **éveiller les consciences** à l'importance d'une agriculture et d'une alimentation en harmonie avec les écosystèmes.

⁷ Définition du développement durable : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs . Rapport Brundtland. 1987.

Volet agroalimentaire

Le soutien de la Coopérative La Mauve : un modèle unique et créatif.

Qui sommes-nous ?

Située au cœur du village de Saint-Vallier de Bellechasse, la coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse La Mauve est une **entreprise d'économie sociale** ⁸ qui a pour mission de favoriser le développement durable régional par la mise en place de structures et d'activités dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation, dans une optique d'équité sociale et économique ⁹.

La Coopérative La Mauve est **un magasin d'alimentation** mettant en valeur les produits régionaux, le commerce équitable et l'alimentation saine. Elle fournit des services collectifs pour la transformation alimentaire et la distribution régionale de produits. Elle offre à des petites entreprises, des jeunes promoteurs, des organismes de la région et d'autres utilisateurs la possibilité de vendre leurs produits par le biais du magasin et de son réseau de distribution.

C'est en août 2002 que la Coopérative fût officiellement fondée. Le magasin devient rapidement le fer de lance de sa mission et, avec les années, tous les efforts mis dans le projet portent leurs fruits dans la région. Récipiendaire du premier prix national d'économie sociale en 2003, dans le cadre du concours québécois en entrepreneurship, **la Coopérative La Mauve est devenue un réseau incontournable de consommateurs, de producteurs agricoles et de citoyens ayant comme préoccupation première le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement par le changement de nos habitudes de consommation.**

La Mauve met en valeur, transforme et distribue les produits de plus de **35 membres utilisateurs** (producteurs de légumes, de viandes, de produits transformés et d'herboristerie) de Chaudière-Appalaches. Elle compte **120 membres de soutien** (partenaires de paniers, consommateurs), **5 membres travailleurs** (bouchers, commis-boucher, coordination, responsable des paniers) et **plusieurs bénévoles**.

Lors du sommet de l'économie sociale et solidaire, tenu en 2006 par le Chantier de l'économie sociale, la Coopérative La Mauve s'est démarquée pour son **originalité** parmi plus de 500 entreprises d'économie sociale de la région de Chaudière-Appalaches.

⁸ Définition de l'économie sociale : « économie » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective et « sociale » réfère à la rentabilité sociale (développement démocratique, prise en charge individuelle et collective, qualité de vie...), et non purement économique de ces activités. Extrait du rapport « Osons la solidarité » du Chantier de l'économie sociale.

⁹ Le mémoire est accompagné du rapport d'activités 2005 de la Coopérative La Mauve : annexe 2.

Un commerce équitable, local et biologique en toutes saisons

Le magasin (épicerie/boucherie) de La Mauve, offre à la population des produits biologiques et locaux depuis plus de 4 ans. La progression du chiffre d'affaires de la Coopérative La Mauve est de 34 % annuellement et 69 % de celui-ci est composé des produits des membres. Cette proportion est en croissance constante. Elle offre une **vitrine commerciale déterminante** aux petites entreprises.

Par le biais de ses 135 paniers, **Les Paniers de La Mauve** offrent à la population locale, mais aussi à celle de Lévis et de Québec, un approvisionnement alternatif de produits alimentaires. S'inspirant de la formule des paniers de l'ASC, la Coopérative y a ajouté **une saveur locale en incluant dans ses paniers (en plus des fruits et légumes) des produits du terroir tels que viandes, fromages, farines, produits transformés et d'herboristerie**. Elle prépare le contenu des paniers et en assure la livraison. Les membres utilisateurs (producteurs) se doivent de participer aux livraisons pour rencontrer les partenaires et créer un lien de confiance avec eux sur les bases d'un commerce local, équitable, biologique et durable. De plus, la diversité des productions permet à La Mauve d'offrir des paniers de denrées à l'année aux consommateurs. Il est donc possible de **manger local à l'année !**

Une rencontre annuelle de planification des paniers réunit tous les membres utilisateurs de La Mauve. Sur les bases de l'équité, nous y décidons les volumes, le contenu et la valeur des paniers pour l'année. Un moment précieux **d'échanges et de réseautage** entre les producteurs de la région.

Une éducation populaire dynamique

Des membres bénévoles de La Mauve organisent annuellement des ateliers, des formations et des événements saisonniers.

La Fête des Semences

À chaque printemps, la Fête des Semences a lieu à l'école primaire la Ruche de Saint-Vallier. Sous le thème de **la protection du patrimoine génétique des semences**, cette fête prend la forme d'un marché public de semences où se côtoient plusieurs semenciers québécois certifiés biologiques ou non. La population peut alors se procurer des semences rares et insolites. C'est aussi l'occasion de sensibiliser petits et grands aux principes de l'agriculture durable et de la protection du patrimoine génétique des semences par le biais d'ateliers et de concours. En perpétuant cet événement, La Mauve rend accessible à la population locale des semences de notre patrimoine qui sont adaptées à notre climat et nos conditions de culture. Chaque jardinier qui préserve ces semences augmente les chances des générations présentes et futures d'y avoir accès.

La Fête des Moissons

À chaque automne, la Fête des Moissons prend place dans la région. Les producteurs de Bellechasse et des environs viennent y vendre et faire connaître leurs produits dans le cadre d'un marché public. C'est aussi **l'occasion pour les consommateurs de rencontrer les acteurs de l'agroalimentaire**. Divers ateliers et activités sur le compostage domestique, la consommation locale permettent aux visiteurs d'apprendre et de se divertir par la même occasion.

La rencontre d'orientation

La rencontre d'orientation annuelle de la Coopérative La Mauve est un moment déterminant où tous les membres peuvent s'exprimer et prendre part activement à un **processus de décision démocratique**. On y clarifie et définit les grandes orientations en plus d'y dresser les moyens pour y parvenir. Ainsi, les membres développent un sentiment d'appartenance à « leur » coopérative.

La création d'emplois en région

La Coopérative La Mauve est créatrice d'emplois notamment dans les domaines de la **boucherie et de la transformation des aliments**. Elle n'est pas sans rencontrer des défis majeurs quant à la disponibilité de bouchers de qualité. Peu de jeunes s'inscrivent à de tels programmes de formation professionnelle en regard des nombreux préjugés négatifs à l'égard des métiers manuels. M. Raymond Marquis, boucher à la Coopérative La Mauve et professeur en boucherie depuis 25 ans dans la région de Montmagny, note que : « Depuis 5 ans, les inscriptions dans les écoles de boucheries de la région ont diminué de moitié. Les conditions difficiles de travail (travail de soir et de fins de semaines, salaire peu élevé, exigences physiques très grandes) découragent les jeunes. Aussi, l'offre de prix de détail des supermarchés, allant jusqu'à 40 % en bas du prix coûtant, a pour effet d'augmenter la charge de travail des bouchers sans pour autant les payer équitablement » .

À la Coopérative, la quasi-totalité de la viande provient des membres utilisateurs. **Les prix de vente en magasin sont déterminés sur des bases équitables à la fois pour les producteurs, les membres travailleurs et les consommateurs**. Ce dernier débourse parfois un montant plus élevé qu'au supermarché, mais par son geste, il encourage et maintient des emplois en région.

Les jardins de production

Grâce à la location d'une terre située dans la municipalité de Beaumont, La Mauve encourage la **micro production agricole, viable et certifiée biologiques**. Les jardins de La Mauve ont pour objectif de mettre sur pied une **vitrine de démonstration** en faveur du développement durable, dans les domaines agricole, forestier et de la diversité biologique.

Situés à la porte d'entrée de Bellechasse et sur une route fréquentée, les jardins de production de La Mauve visent à encourager des projets pilotes en agriculture, en agroforesterie et en herboristerie (permaculture, bois raméal fragmenté, haies brise-vent, etc.).

Ce que La Mauve sème...

- Un réseau agroalimentaire local de **vente et de distribution**.
- Un **soutien aux fermes** à dimension humaine ayant des pratiques d'agriculture durables et/ou biologiques.
- Une création de nouveaux **emplois dans la région**.
- Une **sensibilisation de la population** à l'utilisation durable et respectueuse des ressources.

Ce que La Mauve récolte...

- Une meilleure **connaissance** et un **intérêt** soutenu par rapport aux produits du terroir.
- Un **sentiment d'appartenance** à une communauté et le respect à la terre.
- Un maintien des **jeunes dans la région**.
- Un intérêt pour la **relève agricole** à s'établir dans la région.

Nos recommandations

- a. **Soutenir et mettre en place un financement permanent** des entreprises en économie sociale puisqu'ils sont des acteurs de développement pour les collectivités rurales notamment dans le domaine de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la ruralité ;
- b. Mettre en place de **mesures incitatives d'approvisionnement** (financement, établir un % d'achat) pour que les chaînes d'alimentation, les établissements publics et parapublics achètent davantage de produits locaux, biologiques et/ou équitables ;
- c. Poursuivre les efforts de **valorisation du métier de boucher** en offrant des conditions de travail (salaire et congés) plus intéressants et en mettant de l'avant des stages d'un jour dans les écoles secondaires ;
- d. **Valoriser les métiers liés à l'agriculture** à dimension humaine pour contrer la pénurie de main-d'œuvre (cueilleurs, ouvriers saisonniers, etc.) ;
- e. Encourager les efforts qui visent à **sensibiliser la population à l'importance de l'agriculture** pour l'avenir d'un pays en assurant une présence, des occasions de rencontre et de la formation auprès de tous les groupes d'âge qu'ils soient ruraux ou urbains ;
- f. **Valoriser et financer** davantage les actions visant à **l'amélioration et à l'entretien du paysage**. Par exemple, l'installation et l'entretien des haies brise-vent, l'aménagement des berges, la conservation des bâtiments agricoles de notre patrimoine (impact direct sur le tourisme) ;
- g. **Revoir la limite de production sans quotas** (exemple 100 poulets) et ainsi permettre aux petites entreprises pratiquant une agriculture diversifiée d'approvisionner plus facilement les marchés locaux en viandes et de se rentabiliser.

Volet ruralité et développement régional

Le soutien de la relève « sans terre » : l'importance d'agir.

À titre de producteur à l'échelle humaine, avant de penser à faire de l'ASC, avant de penser à adhérer à une coopérative comme La Mauve, une chose doit se concrétiser : la **possession d'une terre**. Qu'elle soit louée ou achetée encore faut-il la trouver.

Le principal frein au développement de la Coopérative La Mauve risque d'être, dans un avenir rapproché, celui de l'approvisionnement. Au sein des membres utilisateurs actuels, certains sont encore en émergence alors que d'autres ralentissent leurs activités. Ce qui peut sembler un équilibre en apparence, peut devenir rapidement un problème puisque la relève n'a pas nécessairement les moyens d'acheter une terre.

Pour la relève, la location d'une terre n'est **pas une option réaliste** lorsqu'on prévoit des investissements importants et directement liés au fond de terre, notamment si l'on veut faire de l'élevage. De plus, le sentiment d'appartenance d'un locataire envers le milieu n'est pas aussi fort. À tout moment la terre peut être vendue et il faut recommencer ailleurs.

Aussi, la location d'un fond de terre ne permet pas d'emblée la **possibilité d'y résider**. Selon les normes du CPTAQ, il est quasi impossible de s'établir dans ces conditions...

Le transfert de ferme entre générations existe toujours, certes, mais pour combien de temps encore ? Le document de travail de la Commission fait état de la dévitalisation de l'agriculture. Devenir agriculteur n'est pas un métier populaire pour les jeunes. **L'endettement fait peur**. Nombreux sont les producteurs qui, souhaitant une relève se retrouve sans successeur et vendent leur terre au plus offrant du coin. Par conséquent, cette terre n'est plus disponible. Quelle place fera-t-on à la relève agricole à l'échelle humaine ?

À titre d'exemple, la Coopérative La Mauve loue présentement une terre dans la municipalité de Beaumont. Le propriétaire de la terre nous loue cet espace à un prix, bien que raisonnable, à la limite de nos capacités financières. La valeur des terres étant en constante augmentation, il semble inévitable que la vente se fera un jour ou l'autre et que notre contrat de location sera dissous. Les chances de retrouver une telle opportunité sont minces.

Il y a donc urgence de trouver une **alternative qui peut garantir l'équilibre écologique et la valorisation de notre territoire par un transfert du patrimoine naturel aux générations actuelles et futures et ce à l'abri du surendettement**.

Une alternative en mouvance

Il existe une alternative qui peut résoudre la problématique de cette relève « sans terre » : la création de **fonds foncier agricole, de fiducie foncière ou encore de fiducie d'utilité sociale**. À titre de gardiens de la terre, de telles organisations se donnent comme mission d'acquérir et de gérer des terres à perpétuité, d'une part, pour les **soustraire à la spéculation** et assurer leur **protection**, et d'autre part, pour y permettre la **pratique d'une agriculture durable**. De telles corporations à but non lucratif s'engagent à gérer fidèlement les terres dont elles disposent selon une charte et des principes bien établis. Une démarche

qui se fonde sur le principe **qu'une terre n'est pas une marchandise, mais une ressource non-renouvelable à protéger pour la collectivité.**

À l'heure actuelle, des exemples existent au Canada et aux États-Unis. Nous pensons notamment à **TerraVie**¹⁰ et à **Protect-Terre**¹¹, des organisations québécoises ; à **Genesee Land Trust**¹², un organisme américain de conservation spécialisé dans les fiducies foncières et à **Marin Agriculture Land Trust**¹³, fondateur de la toute première fiducie foncière californienne à voir le jour en 1980.

Il en existe d'autres et la route n'est pas facile. « Les questions légales et financières influencent grandement la réussite d'une telle organisation. C'est un concept qui n'est pas défini dans le code civil et il y a très peu d'incitatifs pour faciliter leur implantation ».¹⁴

Nous vous avons joint un document complet sur l'établissement et le potentiel de tels organismes au Québec et ailleurs (annexe 3).

Nous croyons que c'est là une solution qui permettrait, une fois de plus, **d'intervenir à la source** même de l'accès à la terre et qui donnerait au développement durable tout son sens.

Nos recommandations

- a. **Reconnaître** les organismes tels que des fonds fonciers agricoles, des fiducies foncières ou encore des fiducies d'utilité sociale comme une **solution** quant à la sauvegarde et à l'occupation du territoire en matière d'agriculture durable;
- b. Mettre en place des **mesures gouvernementales** pour la création, la reconnaissance juridique et légale et le financement de telles organisations.

¹⁰ www.terravie.org

¹¹ www.fermecadetroussel.org/protectterre.html

¹² www.geneseelandtrust.org

¹³ www.malt.org

¹⁴ Source : L'Établissement des fiducies foncières agricoles et de leur futur potentiel au Québec : Projet de recherche environnemental 2003, collectif commandé par Equiterre. Le document est en annexe 3.

Bibliographie

Documents

- Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir. Document de consultation. Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Janvier 2007.
- Je cultive, tu manges, nous partageons. Guide de l'agriculture soutenue par la communauté. Elizabeth Hunter. Équiterre. 2000.
- L'envers de l'assiette. Un enjeu alimen...terre. Laure Waridel et collaborateurs. Éditions des Intouchables. 1998.
- L'établissement des fiducies foncières agricoles et de leur futur potentiel au Québec : Projet de recherche environnemental 2003. Collectif pour Équiterre. 2003.
- Portrait de l'économie sociale dans Chaudière-Appalaches. Chantier de l'Économie sociale. 2006.
- Rapport d'activités 2005. Coopérative de développement durable de Bellechasse La Mauve.

Sites Internet

Équiterre : www.equiterre.org

Le Chantier de l'économie sociale : www.chantier.qc.ca

La Coopérative La Mauve : <http://lamauve.com>

TerraVie : www.terravie.org

ProtecTerre : www.fermecadetroussel.org/protecterre.html

Genesee Land Trust : www.geneseelandtrust.org

Marin Agriculture Land Trust : www.malt.org